



الشركة المنجمية لتويست
COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT
PROSPECTEUR DE VALEURS

FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LE LUNDI 27 JUIN 2022 A 10H00

Au siège social à Casablanca, 88-90, Rue Larbi DOGHMI 3^{ème} étage 20000 Casablanca,

Le (la) soussigné (e)
Nom, prénom (ou raison sociale)
Domicile (ou siège social)
Titulaire de * actions de la Compagnie Minière de Touissit (CMT),

Après avoir pris connaissance du texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire le lundi 27 juin 2022 à 10h00, ci-annexé, et conformément à l'article 131 bis de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes promulguée par Dahir n° 1-96-124 du 30 août 1996 (14 rabii II 1417) et des dispositions des statuts de la Compagnie Minière de Touissit,

Déclare émettre les votes suivants sur lesdites résolutions ** :

VOTE DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE « Merci de choisir la case appropriée en la cochant par (X) »

	Pour	Contre	Abstention
RESOLUTIONS RELEVANT DE L'AGO			
Première résolution			
Deuxième résolution			
Troisième résolution			
Quatrième résolution			
Cinquième résolution			
Sixième résolution			
Septième résolution			
Huitième résolution			

Rappel :

Les votes par correspondance ne sont pris en compte que si le formulaire parvient à CMT deux (2) jours au moins avant la date de la réunion de l'Assemblée et ce, à l'adresse suivante :

- Au siège social de la société : **COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT**, 88-90, Rue Larbi DOGHMI 3^{ème} étage 20000 Casablanca,
- A dadoune@cmt.ma

Fait à _____

Le _____
Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)

*Indiquer le nombre des actions.

** Choisir la case appropriée en la cochant. Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention ne seront pas pris en considération pour le calcul de la majorité des voix.